



DOSSIER DE CANDIDATURE 2017

Dossier téléchargeable sur
www.vivre-gmf.fr ou sur www.unapei.org

L'HABITAT : UNE CLÉ POUR LA CITOYENNETÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES. QUELLE ACTION RÉALISEZ-VOUS ?

GMF s'associe à l'Unapei pour encourager et valoriser les actions menées par ses associations. Cette première édition du prix Unapei-GMF est organisée à l'occasion du Congrès 2017 de l'Unapei dont la thématique porte sur l'habitat des personnes handicapées, élément essentiel pour exercer leurs choix et leurs citoyennetés.

Le jury du prix Unapei-GMF 2017, qui se réunira fin avril, récompensera trois projets d'association Unapei, achevés ou en cours. Il sera particulièrement attentif aux initiatives innovantes, ouvertes sur la cité et qui favorisent

la participation des personnes à l'élaboration de leur projet d'habitat, propice au développement de leur vie sociale dans une démarche inclusive et impliquant divers partenaires.

Pour participer, il vous suffit de remplir un dossier de candidature à retourner avant le 15 mars 2017. Les trois associations lauréates recevront chacune une récompense de 3 000€ lors du congrès de l'Unapei le 3 juin 2017 à Nancy.

LE PRIX UNAPEI-GMF, VISE À ENCOURAGER LES ACTIONS QUE VOUS DÉPLOYEZ CHAQUE JOUR AU BÉNÉFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES. PARTICIPEZ !



15, rue Coysevox 75018 Paris



ASSURÉMENT HUMAIN

148 rue Anatole France
92300 Levallois-Perret





GMF est un partenaire de longue date de l'Unapei. Cette année, GMF s'associe à l'Unapei pour soutenir et valoriser les actions menées par les associations de son Mouvement.

L'Unapei, premier Mouvement associatif français de représentation et de défense des intérêts des personnes handicapées et de leurs familles rassemble 550 associations de bénévoles, professionnels, parents et amis

(55 000 familles adhérentes), qui agissent pour que toute personne handicapée dispose d'une solution d'accueil et d'accompagnement.

Pour GMF, l'un des principaux assureurs de particuliers en France et premier assureur des agents du service public, ce Prix illustre sa volonté d'accompagner des associations de l'Unapei porteuses de projets, en s'appuyant sur des valeurs d'entraide et de solidarité humaine.

L'HABITAT : UNE CLÉ POUR LA CITOYENNETÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES. QUELLE ACTION RÉALISEZ-VOUS ?

ASSOCIATION :	
ADRESSE :	
TÉLÉPHONE :	MAIL :
PRÉSIDENT(E) DE L'ASSOCIATION OU REPRÉSENTANT DÛMENT MANDATÉ :	
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme NOM :	
RESPONSABLE DU DOSSIER :	
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme NOM :	
FONCTION :	
TÉLÉPHONE :	MAIL :
Date, signature et cachet du Président de l'Association	
LE :	



15, rue Coysevox 75018 Paris



ASSURÉMENT HUMAIN

148 rue Anatole France
92300 Levallois-Perret

**A RETOURNER
EN DEUX
EXEMPLAIRES
AVANT
LE 15 MARS 2017**



DÉCRIVEZ VOTRE RÉALISATION

Intitulé du projet :

Responsable de projet (*nom, titre*), **coordonnées** (*tél., mail*) :

Date de mise en œuvre :

Descriptif de l'action :

Participation de la personne handicapée à l'élaboration de son projet d'habitat :

Modalités d'accessibilité de l'environnement :

Partenaires du territoire mobilisés :

Financements mobilisés :

Documents joints :

RECOMMANDATIONS

Le prix Unapei-GMF récompense des projets, finalisés ou en cours, en matière d'habitat des personnes handicapées.

Ces projets peuvent être, à titre d'exemple :

- des projets d'habitats partagés/regroupés,
- des établissements sociaux et médico-sociaux dont le projet d'établissement, la conception architecturale... permettent à la personne d'avoir un « chez soi » ouvert à la cité...

Votre **dossier** devra **avoir reçu obligatoirement l'approbation du Président** de votre association ou de son représentant dûment mandaté. Ce formulaire de candidature devra être revêtu de son visa ou de celui de son représentant.

Les dossiers devront être adressés en **deux exemplaires au plus tard le 15 mars 2017 à l'Unapei, 15 rue Coysevox 75018 Paris.**

Les dossiers envoyés ne seront en aucun cas restitués.

Conformément au règlement du prix Unapei-GMF, disponible auprès de l'Unapei, les dossiers non conformes ne seront pas présentés au jury.

La sélection des dossiers sera effectuée par un jury composé de 2 personnes représentantes de l'Unapei (bénévole et professionnel), de 2 personnes représentantes de GMF et d'une personne externe sensibilisée à la question de l'habitat des personnes handicapées.

Les critères seront les suivants :

- la participation de la personne à l'élaboration de son projet d'habitat,
- l'accessibilité de l'environnement (mixité sociale/lien sociaux, transports, loisirs...),
- l'implication des différents acteurs du territoire,
- les financements mobilisés (participation de la personne, PCH mutualisée, financements publics / privés...).

Le jury se prononcera sans appel et les candidats seront informés de ses décisions fin avril 2017.

Trois prix de 3 000 € seront décernés lors d'une cérémonie organisée le 3 juin 2017 à Nancy dans le cadre du Congrès de l'Unapei.